

# **MARCHÉ DE NOËL « NOËL EN FÊTE »**

**Vendredi 9, Samedi 10 et Dimanche 11 Décembre  
Cours Landrивon - Port de Bouc**

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom - Prénom : ..... Raison Sociale.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Mail : .....

► **Objets ou produits exposés** : (Joindre une ou plusieurs photos) :

.....  
.....

► **Frais d'inscription – Emplacements** :

Tente 5m x 5m

- Entière = 120,00 € OU - A partager avec un autre exposant = 60,00 €

Emplacement extérieur = 50,00 €

*\*Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 7 jours avant la manifestation*

► **Emplacement retenu** (Cocher selon votre choix)

- 120,00€ pour une tente de 5m x 5m  
 60,00€ pour une ½ de tente 5m x 5m  
 50,00€ pour en emplacement extérieur

► **Besoins en matériel** :

Avez-vous besoin d'une grille d'exposition (A placer dans votre stand) ?

OUI Nombre..... (4m)       NON

\*Pas de chauffage à l'intérieur des tentes

► **Pièces à fournir obligatoirement** :

- Justificatif du statut professionnel (Commerçant, producteur, artisan, artiste, association)
- Justificatif d'assurance

Lire attentivement le règlement qui suit et faire précéder votre signature de la mention « **Lu et approuvé** »  
(La signature de la fiche d'inscription implique l'acceptation de facto de ce règlement)

**Signature**

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 14 novembre 2022** à l'adresse suivante :

**OFFICE DE TOURISME**

**Noël en Fête**

22 Bis Cours Landrивon - 13110 Port de Bouc

Tél : 04 42 06 27 28 - Fax : 04 42 45 04 49

Email : [ot@portdebouc-tourisme.fr](mailto:ot@portdebouc-tourisme.fr)

**EXTRAIT DU RÈGLEMENT « NOËL EN FÊTE » - PORT DE BOUC**

***A conserver par l'exposant***

► **Exposants accueillis** : Commerçants, producteurs, artisans, artistes, associations Port-de- Boucaines.

#### ► **Conditions d'accueil**

- La **présence des exposants est obligatoire** durant les trois jours de la manifestation
- Le **dossier d'inscription** devra comporter le **bulletin d'inscription signé, les pièces justificatives demandées et les photos des produits exposés**. Ces éléments sont obligatoires et nécessaires afin de valider votre participation
- Les exposants proposeront leurs productions artisanales sur le **thème de Noël** (Décoration, idées cadeaux, gastronomie...)
- Un comité de sélection étudiera les **dossiers de candidature**, en privilégiant la **qualité, l'originalité des produits et l'harmonie avec le thème**. Les **produits artisanaux seront prioritaires**.
- Un **courrier de confirmation sera adressé aux exposants retenus**.

#### ► **Frais de participation – Par exposant pour les 3 jours**

- 120€ Tente 5mx5m ou 60€ ½ Tente 5mx5m
- 50€ Emplacement extérieur
- Les exposants doivent envoyer le bulletin d'inscription avant le 14 novembre 2022 accompagné du règlement (Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'Office de Tourisme).
- **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas d'annulation **moins de 7 jours avant la manifestation**.
- Si pour une raison quelconque **les organisateurs sont contraints d'annuler le marché**, les exposants ne peuvent exercer aucun recours.

#### ► **Emplacement**

- Mise à disposition de **tentes de réception de (5m x5m)** occupées par 1 ou 2 exposants
- Mise à disposition d'un **emplacement extérieur de 4m linéaires**
- Les emplacements seront **attribués par la commission de sélection** qui tiendra compte du type d'activité de chaque exposant.
- Les organisateurs seront particulièrement attentifs à la décoration de l'espace mis à disposition des exposants.

#### ► **Horaires d'accueil**

- **Accueil des exposants le vendredi à partir de 13h**
- Après l'installation des stands, **aucun véhicule ne sera stationné sur le site** (Parking à proximité)
- **Accueil du public** : Le vendredi de 16h à 20h, le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 18h
- Le démontage des stands s'effectuera le dimanche à partir de 18h

#### ► **Matériel**

- Les **exposants utiliseront leur propre matériel d'exposition** (Table, chaise...) sauf pour les grilles fournies sur demande (*A compléter dans le bulletin d'inscription*). Les exposants seront attentifs à apporter à leur stand **une décoration de qualité et appropriée au thème**
  - Les **exposants devront prévoir leur éclairage individuel et les accessoires nécessaires aux branchements**. Des coffrets d'alimentation seront en place.
- Toute installation électrique doit être conforme à la législation en vigueur le jour de l'exposition. Toute infraction entraînera l'exclusion immédiate de l'exposant.

#### ► **Assurance**

Les exposants doivent être assurés pour tous les dommages pouvant être occasionnés par un tiers ou par eux-mêmes sur leur stand et sont donc responsable au regard de la loi de toute infraction commise.

**Les organisateurs déclinent toutes responsabilités** quant aux vols, détériorations et autres dommages de quelque nature que ce soit.